

Exception

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 16

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les onze coups de midi.

Jusqu'à l'année dernière, le village de B... n'avait jamais eu d'horloge à la tour de son église, pas plus d'ailleurs qu'à aucun autre de ses édifices. Ce fut donc un grand événement quand, un beau jour, on vit briller, aux quatre faces du clocher, l'or des aiguilles et des chiffres des heures, sur de superbes cadrans bleu de ciel. Durant les premiers jours, l'horloge marcha sans sonner. Mais on ne devait rien perdre pour attendre, car elle aurait trois cloches, l'une, au timbre grave, pour les heures; la seconde pour les demies et la troisième, au son aigu, pour les quarts. Cette belle sonnerie se ferait entendre pour la première fois le dimanche de Pâques, à midi, avait déclaré l'horloger.

Ce jour-là, à l'heure dite, la commune se trouva tout entière réunie autour de son église, le nez en l'air, retenant son souffle. « Il nous faudra compter les coups, pour voir si elle sonne juste ! » avait dit le syndic.

« Bim ! »

A ce premier coup de leur belle horloge, les villageois furent plongés dans un ravissement si profond, qu'ils se mirent tous à pousser un « Ah ! » de bonheur.

« Bim ! » répéta l'horloge au bout de quatre secondes, et l'assistance de commencer seulement à compter : *ion*, puis *dou*, puis *traï*, et ainsi de suite jusqu'à onze.

Un silence général se fit alors. Les villageois, bouche bée, attendaient le douzième coup. Comme il ne venait pas, une vive effervescence se produisit.

— On a peut-être mal compté, fit quel'un.

— Comment mal compté ! s'écria un autre.

Autant dire que personne dans la commune ne sait compter !

— Y manque une pièce à cette horloge !

— Ce gueux d'horloger nous a, pour sûr, passé une vieille patraque !

— A moins qu'on soit venu une heure trop tôt !

— C'est encore possible. Revenons voir dans une heure.

Mais, au bout des soixante minutes, l'horloge ne fit entendre qu'un coup.

Il ne restait plus qu'à écrire à l'horloger. C'est ce que fit la municipalité, séance tenante. Le fournisseur répondit qu'il garantissait son horloge et que la commune entendrait bien les douze coups de midi, si elle voulait suivre attentivement le jeu de la cloche.

Le lendemain, nouvelle assemblée sous la tour de l'église... « Bim ! » fit l'horloge... « Ah ! » s'écria la foule... Bref, ce fut le même mécompte qu'au premier jour.

Et les mauvaises langues de prétendre qu'à B. on est toujours persuadé que l'horloge n'arrive pas à sonner les douze coups de midi.

V F.

La fin du mois. — Un ouvrier se présente devant le caissier de son patron :

— Seriez-vous assez bon, dit-il, pour me donner une légère avance.

— C'est défendu, répond le caissier.
— Une toute petite avance ?
— Impossible.
— Je n'ai plus que six francs pour aller à la fin du mois.
— Eh bien, n'y allez pas !

Prévoyance. — M^{me} de P..., jeune et jolie veuve, est en train de choisir des chemises de nuit chez sa lingère. Aucune garniture ne lui paraît assez riche.

Une vieille dame qui l'accompagne lui dit d'un ton impatient :

— Je ne conçois pas que pour de simples chemises de nuit tu te montres aussi difficile.

— Mais, ma tante... en cas d'incendie !...

Quelques mots d'Éugène Rambert.

M. J. Duplain, étudiant à l'Académie de Neuchâtel — notons en passant l'intérêt particulier que prennent les Neuchâtelois à nos écrivains du canton de Vaud — M. Duplain a publié, dans la « Revue de Belles-Lettres », une intéressante étude, sous le titre : « Eugène Rambert d'après ses poésies ». En ce temps où, chez nous, comme ailleurs, on parle beaucoup religion et libre-pensée, nous croyons que plusieurs de nos lecteurs auront plaisir à lire quelques extraits du chapitre où M. Duplain étudie quelle fut la part du « penseur », dans l'œuvre d'un de ses écrivains les plus justement réputés de notre pays.

Plus que le lyrique, plus que le patriote, le penseur, chez Rambert, est digne d'une étude documentée, fouillée, impartiale avant tout. Pour nous donner cette étude, il faudrait un philosophe de race doublé d'une âme sensible comme celle de Rambert. Je n'esquisserai donc ici qu'un trait ou deux de sa pensée.

Il ne faut jamais oublier, en parlant de lui, qu'il fut surtout une intelligence. Il a regardé le monde, et le monde, en gros, lui est apparu bête, berné par quelques charlatans riches de mots plus que d'idées. Pourtant, notre poète ne se jette pas dans cette orgueilleuse et si facile misanthropie familière à plus d'un de ses confrères. Son bon sens vaudois ne l'abandonne pas.

Le monde, pour lui, est un mélange de bien et de mal. Qu'en va-t-il sortir ? Lui n'en sait rien, et nous non plus, je suppose !

On n'a guère compris, chez nous, la pensée religieuse de Rambert. Nè avec une intelligence très vive et un sens critique supérieur, Rambert n'a jamais consenti à les mettre sous le boisseau. Il ne manque aucune occasion de proclamer la royauté de l'intelligence. Il n'est pas vrai — s'écrie-t-il — que la science éteigne en nous le feu sacré !

J'ai dès lors pensé par moi-même
Et, malgré moi, Dieu m'a fait voir
Que mieux on sait et mieux on aime,
Que le tout est de bien savoir.¹

Avec cette claire intelligence, Rambert a compris la petitesse de notre entendement ; il s'est arrêté devant ces mots troublants de Dieu et d'infini, et la vanité des preuves théologiques et des dogmes lui est bientôt apparue : il n'a jamais pu croire par l'intelligence. Il a été toute sa vie, courageusement et sans effronterie, le vrai libre-penseur. Il a cru par

¹ Amour et Science.

le cœur. Il a souffert, il a douté, il est resté à l'écart des chapelles bien pensantes où l'on étouffe le libre examen. Ce qu'on nomme la grâce lui a manqué. Croyant au vrai Dieu, il ne s'est point incliné devant ce petit Dieu colère, jaloux, très peu honnête homme, qu'un absurde atavisme laisse si fort en honneur parmi nous. C'est au Dieu d'amour et de pardon qu'il croit, au Dieu de justice et de vérité. Avez-vous lu cette petite strophe qui montre tant de sérénité et de confiance en la Providence :

Il n'est qu'un ciel qui, de tout lieu,
De loin, de près, reste immuable,
Aussi limpide qu'insondable,
Le ciel du cœur qui croit en Dieu.²

Plus hardi cependant, Rambert est, au fond, de la race des Charles Wagner et des Wilfred Monod, une sorte de chrétien libéral. Il a voulu être l'homme complet, jouir de toutes les facultés qu'il avait reçues de Dieu — apparemment pour s'en servir ; — rien de mutilé en lui ; le chrétien tronqué cher à certains fanatiques lui a fait horreur.

Réclamant pour lui-même la liberté de penser, il la laisse aux autres. Il lui déplairait d'imposer sa pensée et ses croyances ; la foi est pour lui une affaire personnelle, qui ne s'apprend ni ne se commande.

Et, remarquez-le bien, il n'attaque que notre manière de concevoir Dieu et la religion, et jamais l'idée de Dieu ou le sentiment religieux en lui-même. Je cite quelques vers de ce morceau fameux qui, j'imagine, a dû soulever bien des colères et des haines dans certain camp : « Christianisme et Christianisme ».

Si pour être chrétien il faut cesser d'être homme,
S'il faut prendre l'avis de Genève ou de Rome,

... S'il faut au nom de Dieu fulminer l'anathème,

... S'imaginer qu'on croit sitôt qu'on n'entend pas :

... Prendre un ton doucereux comme l'hypocrisie

... Parler de Chanaan le patois ampoulé

... S'il faut croire en un Dieu jaloux et vaniteux,

... A ses adorateurs je ne demande rien,

Si non la liberté de n'être pas chrétien.

Mais, si la loi du Christ est la loi qui dit : « aime »,

Aime ton père autant, ton Dieu plus que toi-même...

A notre Père au Ciel je ne demande rien

Si non de m'enseigner à devenir chrétien.

Son tort, hélas ! fut de venir trop tôt pour être compris. En notre époque où nous nous soucions trop peu de nous comprendre les uns les autres, il nous eût montré en lui-même cette union si peu banale du chercheur et du croyant. Et qui donc, aujourd'hui, ne répéterait pas ces deux vers de lui, qui le résumait admirablement :

Mon idéal est transparence,
Les yeux ouverts et le cœur droit.³

J. D.

Exception. — L'instituteur d'un de nos riches villages passe depuis longtemps pour une des meilleures fourchettes du canton. Quand on l'invite à dîner, il s'écrie, à l'apparition de chaque plat :

— Mes enfants, ceci doit se manger en buvant du vin.

Et il prêche d'exemple.

— Monsieur le régent, lui demande, un jour, un de ses anciens élèves, avec quoi ne buvez-vous pas de vin ?

— Avec de l'eau, mon ami.

² Coelum verum.

³ Réponse à quelques critiques.